



Évreux, le 21 décembre 2016

Signature de la convention FISAC
Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce
Évreux – 21 décembre 2016

Le préfet de l'Eure a signé, ce jour, avec la ville d'Évreux, la convention "Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce" (FISAC), fruit d'un travail partenarial avec le Grand Évreux Agglomération, le conseil départemental, la chambre de commerce et d'industrie des Portes de Normandie, la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Eure et l'association "les vitines d'Evreux".

Le FISAC est un outil permettant d'accompagner le développement des entreprises commerciales, artisanales et de services de proximité dans des zones rurales ou des zones urbaines fragilisées par l'évolution démographique ou par une situation économique particulièrement difficile.

Dans ce contexte, l'Etat a attribué une subvention de 198 499 € (représentant 18% des dépenses éligibles) couvrant la première tranche (sur un total de trois) d'une opération de redynamisation du commerce et de l'artisanat local de centre-ville.

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35